

Évolution récente du régime de recours commerciaux des États-Unis

Le régime antidumping

Principaux développements depuis 2000

Plusieurs aspects importants du régime antidumping des États-Unis ont changé depuis 2000. Cette évolution est le résultat de réformes législatives, de l'examen et de la modification des politiques, de décisions judiciaires, de décisions relatives au règlement des différends prises à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de décisions portant sur des cas précis qui ont aussi des incidences plus générales. Des changements ont été observés dans les domaines suivants :

- **Organisation :** Le service des douanes (U.S. Customs Service), chargé de l'application des mesures antidumping à la frontière, a été transféré du département du trésor (Treasury Department) à celui de la sécurité intérieure (Department of Homeland Security), créé après les attentats terroristes du 11 septembre 2001, et a été rebaptisé Bureau of Customs and Border Protection (CBP, bureau des douanes et de la protection des frontières). On a également apporté certains changements à la structure interne de l'agence de contrôle des importations (Import Administration) au sein du département du commerce (Department of Commerce, DOC).
- **Enquêtes :** Les procédures récentes relatives aux mesures antidumping ont porté plus souvent sur les importations en provenance de la Chine et sur le secteur des produits de consommation, et moins souvent sur les produits de l'acier, comme c'était le cas auparavant.